

Que pensez-vous des outils de l'APSAM ?

L'APSAM poursuit sa tournée du monde municipal afin de recueillir des commentaires sur ses produits et services.



Ce mois-ci, **Georges Lazurka**, coordonnateur de la santé et sécurité du travail à la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, jette un regard sur le bulletin d'information.

« Pour moi, le bulletin d'information est comme le vaisseau amiral de l'Association. C'est un outil d'information et d'échange qui maintient le contact avec les clientèles quatre fois l'an. Sa lecture nous renseigne sur les préoccupations du monde municipal et sur les approches en matière de prévention préconisées par certaines municipalités et organismes du secteur. Ces différents points de vue nous permettent de sortir de nos paradigmes habituels.

« J'apprécie surtout la pertinence des sujets et la simplicité dans le traitement de l'information. Les contenus renferment juste ce qu'il faut d'information pour piquer notre curiosité. Ils nous fournissent les éléments de base pour approfondir la question, si tel est notre désir. En ce sens, ce bulletin d'infor-

mation remplit très bien son rôle. Enfin, je constate que la rédaction respecte l'opinion des personnes dont elle rapporte les commentaires et les idées.

« J'ai toutefois remarqué qu'au fil des années, ce bulletin n'a jamais rapporté les propos des directeurs généraux des municipalités. J'aimerais bien que le bulletin leur ouvre ses pages, surtout en cette période où le monde municipal s'apprête à connaître des regroupements organisationnels. J'aurais aimé, par exemple, que quelques directeurs généraux expriment leur point de vue dans le numéro de l'été dernier qui a été entièrement consacré au changement. Ce numéro, qui se penchait sur les réactions et les attentes des individus, s'est révélé un outil particulièrement utile chez nous. »



Serge Dyotte est vice-président, secteur Communauté urbaine de Montréal, Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP). Pour lui, l'APSAM fait figure de précurseur en matière de prévention des troubles liés à la santé psychologique des travailleurs et des travailleuses du secteur municipal. « L'APSAM ne s'est pas fermé les yeux sur cette réalité du travail qui touche malheureusement plusieurs personnes. Les articles publiés dans le bulletin constituent une reconnaissance officielle de l'existence de tels problèmes. Venant d'une association paritaire, cette admission revêt une très grande importance pour tous les travailleurs et les travailleuses du secteur municipal. L'information véhiculée dans ces articles peut être discutable d'un point de vue syndical, parce qu'elle ne va pas assez loin. Par contre, d'un point de vue paritaire, c'est un grand pas en avant. L'APSAM sensibilise les milieux [de travail] à la croissance des troubles liés à la santé psychologique. Elle le fait habilement, conformément à la dimension prévention de son mandat. L'APSAM, pour moi, est un exemple à suivre.

»
Pourrait-elle faire plus? « Dans le secteur municipal, je constate que les programmes d'aide aux employés sont très utilisés. C'est signe que les besoins sont grands. L'APSAM pourrait peut-être offrir plus de services en matière de prévention des troubles liés à la santé psychologique. Les fiches de sensibilisation « Focus sur la personne », par exemple, ont été distribuées à plusieurs milliers de travailleurs et de travailleuses. La réception a été enthousiaste. C'est donc dire que l'APSAM a visé juste en préparant cet outil de sensibilisation. Il y aurait probablement d'autres actions à entrepren-



dre dans le même sens. »

Pour **Gaston Verreault**, toute l'information relative à l'adaptation au changement, que l'APSAM diffuse depuis le début de l'année, se révèle d'une grande utilité pour les cols blancs. Ces derniers s'apprêtent à traverser une période de changements importants avec les fusions municipales; ils ont certainement besoin de s'y préparer. Les propos des spécialistes rapportés dans le bulletin d'information s'avèrent donc tout à fait à propos.

Gaston Verreault mentionne que les cols blancs ont particulièrement apprécié l'affiche qui a été conçue à leur intention. « Pour une rare fois, les cols blancs sentent qu'on tient compte d'eux et des problèmes qu'ils vivent au travail. Les problèmes de santé et de sécurité au travail des employé(e)s de bureau ne sont peut-être pas aussi spectaculaires que ceux d'autres corps d'emploi, néanmoins ils sont bel et bien réels et on ne saurait les sous-estimer », dit-il.

Toujours selon M. Verreault, l'information proposée par l'APSAM est le fruit de recherches souvent longues et ardues. Les résultats sont synthétisés et présentés dans un langage simple et

clair. C'est le cas, selon lui, du document sur le travail avec écran de visualisation. *« Tout est là; c'est clair et bien présenté. On n'a pas besoin de faire la recherche, l'APSAM l'a fait pour nous. C'est apprécié. »*

S'il avait une recommandation à faire, il proposerait à l'APSAM de continuer à abreuver les cols blancs d'information sur une base régulière. *« Faire un "blitz" d'information, puis s'arrêter n'est jamais crédible », selon lui. « Il faut de la constance dans l'information. Les cols blancs en ont bien besoin. »*

Gaston Verreault est président du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (cols blancs).

Sortons un peu des fusions pour nous pencher sur les outils de formation de l'APSAM. Au Syndicat des employés manuels de la Ville de Lévis, tous les contenus de formation sont appréciés et utilisés. *« Depuis 1995, déclare Gilles Lemieux, président, nous les avons tous utilisés. Que ce soit pour le déneigement, les travaux de pavage, ceux en espaces clos, la signalisation de courte ou de longue durée, nous nous en sommes servis pour faire de la formation auprès des employés manuels », dit-il. Il semblerait même que les employés manuels s'inspirent des innovations-préventions rapportées dans le bulletin pour concevoir certains outils. « Nous avons mis au point un outil pour la pose des couvercles de puits », précise-t-il.*

Gilles Lemieux aimerait bien que l'APSAM revienne sur le SIMDUT. *« Si je me souviens bien, dit-il, les derniers documents de l'APSAM remontent à 1997 ou 1998. Il faudrait faire un rappel, parce que nos environnements de travail et les produits que nous utilisons changent très rapidement. »*

Gilles Lemieux est président du Syndicat des employés manuels de la Ville de Lévis.